



Compte rendu de Médiation d'initiative citoyenne

**Interpellation concernée : « Pour une concertation sur le projet de fermeture
du Passage du Marché »**

Compte rendu du 15/04/2025, relu et validé par l'ensemble des participants

Organisation de la médiation

Dates des réunions de médiation et référents présents pour la Ville de Grenoble

- 10 octobre 2024
 - Olivier BERTRAND, Maire adjoint du secteur 1
 - Maud TAVEL, Adjointe Tranquillité publique et Temps de la Ville - Sécurité publique
 - Valérie CHENEVIER, Responsable de Territoire du secteur 1
 - Mélanie MONIER, Cheffe de projet Sécurité secteur 1
- 11 mars 2025
 - Lucille LHEUREUX, Adjointe Culture(s)
 - Maud TAVEL, Adjointe Tranquillité publique et Temps de la Ville - Sécurité publique
 - Sandra BONNIAU, Responsable de territoire par intérim du secteur 1
 - Norbert CARIOU, Directeur prévention et gestion des risques
 - Valérie CHENEVIER, Cheffe de service conseil Urbanisme règlementaire (changement de poste entre les deux réunions de médiation)
 - Pascale FRERY, Directrice générale adjointe Ville émancipatrice (représentation de la direction des affaires culturelles)
 - Sylvie TOURNEBIZE, Cheffe de service Administration et Foncier

Représentant-es de l'interpellation citoyenne (présents aux deux réunions) :

- Marlène MOLLIER, habitante du passage du marché
- Babette MICHEL, habitante du passage du marché
- Damien VITORGE, habitant de la place Saint Bruno

Animation et prise de notes : service vie associative et citoyenne

- Antoine GONTHIER, chargé de mission Interpellations citoyennes
- Emmanuelle EUCHER, chargée d'appui aux initiatives citoyennes (excusée le 11/03)

Rappel du texte de l'interpellation citoyenne publiée le 21/02/2024

Pour une concertation sur le projet de fermeture du Passage du Marché (93 soutiens au 12/03/25)

Nous sommes des riverains du Passage du Marché, passage qui relie la place St Bruno au Cours Berriat.

Nous avons appris de manière officielle (informelle) il y a un an et demi la volonté de fermeture de ce passage. Investi-e-s dans notre quartier et la vie de ce passage, nous nous questionnons sur les motivations de ce projet.

Malgré nos demandes répétées, nous sommes encore aujourd'hui sans réponse concrète de la municipalité. Ce projet de fermeture est pourtant annoncé tantôt comme faisant partie intégrante du projet Plan Lecture et compris dans les travaux de la bibliothèque St Bruno (annonce faite sur les flyers de présentation), tantôt comme une réponse aux incivilités et trafics dans le quartier (annonce faite dans le cadre de débats publics à ce sujet).

Par cette interpellation, il n'est pas question de se positionner pour ou contre le projet de fermeture mais de rencontrer les élus de la Ville pour :

- avoir une réflexion concertée avec les usagers de ce passage.*
- demander une transparence tant au niveau des motivations que du projet.*

Précisions orales des demandes par les porte paroles

Cette interpellation traduit deux demandes principales :

1. Une demande de clarification de la position de la Ville sur le projet de fermeture du passage du marché, après deux années pendant lesquelles la communication a été floue, incomplète et contradictoire du point de vue des porte-paroles ;
2. Une demande d'ouverture d'une concertation plus large au sujet du passage du marché, en lien avec le réaménagement plus global de la place St Bruno et de ses abords.

1. Demande de clarification

Pour les porte-paroles, la communication de la Ville sur ce projet depuis 2022 est problématique, comme en témoigne ce calendrier des événements vécus par les porte-paroles :

Calendrier des événements selon les porte-paroles :

Novembre 2022 : première information sur le projet de fermeture dans le cadre des travaux de la bibliothèque auprès de certains habitants du quartier.

Janvier 2023 : Interpellation faite à la responsable de territoire, Valérie Chenevier, qui donne lieu à une réunion Ville et copropriétaires concernés . Un compte rendu est envoyé à la Ville incluant des propositions des copropriétaires, sans retour jusqu'à ce jour.

Mars 2023 : Courrier de la Ville demandant au syndicat de copropriété de valider le projet de fermeture par une signature, sans prise en compte des propositions.

Juin 2023 : Relance de certains copropriétaires sur la nécessité de pouvoir échanger sur les propositions faites par les habitants

Parallèlement : annonce publique de la fermeture du passage du marché en conseil d'école, en réunion publique, sur les flyers annonçant les travaux de la bibliothèque alors qu'aucune information n'a été transmise aux copropriétaires sur le fait que la décision avait été actée.

Juin-Septembre 2023 : certaines copropriétés concernées votent pour le projet de fermeture, d'autres votent contre en l'état de la proposition.

Tout au long de l'année 2023 : demande de concertation et de réflexion collective sur le projet de fermeture. Cette demande n'a jamais abouti.

Février 2024 : publication d'une interpellation citoyenne en demandant une clarification du projet à la Ville (qui a abouti à cette médiation).

Mai 2024 : réunion Ville/copropriétaires autour du projet de fermeture du passage du marché sans nouvelle proposition.

De manière globale les porte-paroles ont le sentiment de ne pas avoir été entendus et ont l'impression que tous les avis ne sont pas pris en compte de manière égale sur ce projet.

Notamment, les porte-paroles ont l'impression que ce projet de fermeture du passage répond à des demandes de la police nationale et d'habitants pensant que cela peut être une bonne solution pour limiter les nuisances liés au trafic, alors que les effets d'une telle fermeture pourraient être non seulement limités sur ce point (simple déplacement), et pourraient avoir des conséquences qu'il serait nécessaire d'étudier avant de prendre une décision.

→ Face à ce constat, les porte-paroles attendent de cette médiation une clarification des intentions de la Ville concernant le passage du marché, et des explications pour comprendre les contradictions et le manque de communication passé.

2. Demande de réouverture de la concertation sur le passage du marché

Pour les porte-paroles, la question du réaménagement, et de la fermeture ou non du passage du marché devrait s'intégrer dans une réflexion concertée plus large sur les problématiques, usages, besoins, et projets d'aménagements concernant la bibliothèque, la place St Bruno et les rues adjacentes.

À ce titre, la fermeture éventuelle du passage du marché devrait être non pas un point de départ, mais une éventuelle conséquence d'une étude d'usage plus large concernant au moins la place St Bruno et les accès au cours Berriat, étude qui n'a jamais été menée. Dans tous les cas, la réflexion sur le passage du marché doit s'inscrire dans un contexte plus large à l'échelle du quartier.

Les porte-paroles qui sont aussi des riverains du passage du marché ont une expérience de terrain au quotidien dans la cohabitation avec le trafic, et cette expérience peut être précieuse pour discuter des pistes pour encourager une utilisation sereine de cet espace.

→ Les porte paroles demandent donc à être associés à une démarche plus large de concertation incluant les habitants, les commerçants, la Ville, dont les personnels de la bibliothèque, la Police Nationale si besoin, les usagers, pour réfléchir ensemble de façon plus large aux différents usages du passage du marché et des abords de la bibliothèque (et notamment pour échanger sur l'impact du trafic de drogue et des moyens pour les limiter dans ces espaces) afin de faire émerger des pistes de travail discutées collectivement.

Réponses de la Ville de Grenoble aux demandes des porte-paroles

1. Explication du contexte de ce projet de fermeture et clarification de la position municipale

Les référents élus de la Ville reconnaissent que la communication autour de cette option de fermeture du passage du marché a été marquée par plusieurs maladroites, entraînant des conséquences inconfortables pour plusieurs acteurs, au premier rang desquels les habitants des copropriétés concernées, et s'excusent.

L'intention politique de départ sur ce passage n'est pas de fermer l'espace public. Au contraire, il s'agit, en lien avec le projet de réaménagement de la bibliothèque St Bruno, de l'ouvrir sur le quartier, et de susciter de nouveaux usages, à travers notamment l'idée d'un espace de terrasse dans le passage du marché permettant une circulation plus fluide pour les familles entre l'intérieur et l'extérieur.

Cette intention de départ a été bousculée par les enjeux concrets liés à la sécurité pour les agents de la bibliothèques. Les agents ont subi une pression importante liée au trafic de drogue (ressenti d'une pression liée au fait d'être témoins de faits de deal ou de violence, agressions de certains agents) et ont alerté la Ville en tant qu'employeur en demandant à être mieux protégés de ces pressions.

Dans ce contexte, la Ville a cherché à explorer des pistes permettant à la fois d'ouvrir la bibliothèque sur le quartier (objectif politique initial) tout en protégeant mieux les agents de la pression liée au trafic de drogue. Au vu des difficultés techniques à piétonner et réaménager pour le moment l'espace devant la bibliothèque (sur la place St Bruno), la Ville a voulu explorer la possibilité de pouvoir proposer un espace « jardin de la bibliothèque » dans l'actuel passage du marché, avec un espace bien délimité et fermé pour

sécuriser les agents et les usagers. Dans ce cadre, la perspective de fermer le passage du marché a émergé comme une solution possible à explorer, la ville pensant à l'époque que cette solution pouvait être peu coûteuse et mise en place rapidement, au moins de façon provisoire.

A ce stade (en 2022), ce n'était pas un projet décidé par la Ville, mais une exploration de la faisabilité technique et foncière de cette possibilité, au cas où cela semblerait souhaitable à l'avenir. Il s'agissait bien d'une simple demande d'instruction exploratoire, et non d'une décision politique en faveur de la fermeture du passage du marché.

Cependant, lors de cette instruction, les copropriétés concernées ont été contactées de façon un peu maladroite, laissant penser effectivement que la fermeture du passage du marché était une décision déjà bien avancée. Les élus n'ont pas été au courant tout de suite de ces contacts avec les copropriétés, ouvrant une période de communication effectivement floue et apparemment contradictoire jusqu'à récemment. Des élus municipaux ont pu exprimer lors de temps publics (par exemple, le comité d'usagers de la bibliothèque en avril 2024, ou une réunion avec des riverains du passage du marché en mai 2024) que la fermeture du passage apparaissait comme une décision prise en cours de mise en œuvre, pour des raisons liées à la lutte contre l'emprise du trafic de drogue dans le quartier, et plus particulièrement à la pression subie par les agents publics. Et cela, alors que certaines copropriétés concernées restaient sans réponses à leurs demandes de clarification et de discussion notamment, donnant l'impression que la décision était prise sans concertation des premiers concernés.

Au terme de cet historique, les élus énoncent la position actuelle de la Ville et l'état de la situation en mars 2025 :

- Les discussions sur la fermeture du passage du marché s'intègrent avant tout dans le plan lecture et dans le contexte de travaux de la bibliothèque St Bruno, visant à l'ouvrir sur l'extérieur pour permettre de nouveaux usages tout en protégeant mieux les agents de la pression du trafic de drogue.
- La fermeture du passage du marché en lien avec le réaménagement de la bibliothèque reste une option en cours d'instruction pour vérifier ses conditions de faisabilité technique, financière, foncière, afin de nourrir les pistes de travail futures. Cette instruction ne signifie pas que la Ville souhaite fermer ce passage, et ne présage en rien de la décision qui sera prise. Pour l'instant, aucune décision n'a été prise dans le sens de fermer le passage du marché. Et si la Ville considère que c'est une option intéressante, cette option sera discutée avec tous les acteurs concernés.
- La police nationale a effectivement noté la fermeture du passage du marché dans le cadre d'une liste de préconisations adressées à la Ville (avec une simple valeur d'avis) après une étude de sûreté de la place St Bruno. La Ville intègre cet avis dans le cadre d'une intention politique plus large visant à l'ouverture de la bibliothèque et des espaces publics adjacents sur le quartier, tout en travaillant à des pistes pour limiter la pression liée au trafic. Dans ce cadre, la fermeture du passage, n'est qu'une option en cours d'étude préalable à la décision.
- Sur demande des porte-paroles, les élus précisent aussi que les demandes de précisions en cours de certaines copropriétés (comme Domisilami) ne sont pas les raisons de l'absence de fermeture du passage du marché. Les refus de certaines copropriétés pourraient être bloquants pour la viabilité de cette hypothèse de fermeture, mais pour l'instant cela n'est pas le cas. Et dans tous les cas, l'étude en cours de cette option de fermeture n'est pas synonyme de décision politique de fermeture.
- Malgré l'absence de certitudes sur les modalités d'occupation de l'extérieur de la bibliothèque, la Ville a souhaité maintenir l'avancement sur la partie extérieure du chantier de réaménagement de la bibliothèque St Bruno : une terrasse sera livrée dans le cadre des travaux en cours (réouverture prévue le 4 juin 2025). Les modalités d'occupations de cet espace sont à discuter, avec toujours l'objectif de pouvoir développer la circulation intérieur / extérieur tout en protégeant les agents et

les usagers de la pression liée au trafic. Si les agents ne souhaitent pas investir la terrasse en l'état, d'autres usages pourront être proposés en attendant une solution permettant un usage plus serein de la terrasse en lien avec la bibliothèque.

- La ville rappelle que l'aménagement de la casquette devant la bibliothèque rentre bien en jeu dans les réflexions et discussions sur la faisabilité et l'opportunité de ce projet.

→ Les porte paroles apprécient cette clarification mais notent qu'elle arrive tardivement par rapport à la communication contradictoire (par exemple, des affiches annonçant la fermeture du passage du marché étaient encore présentes récemment devant le chantier de la bibliothèque) ou l'absence de réponse de la Ville à leurs sollicitations dans les deux dernières années.

2. Réponse à la demande d'ouverture d'une concertation plus large sur les enjeux, usages, réaménagements possibles du passage du marché et de la place St Bruno

Les élus sont favorables à discuter en concertation avec les habitants sur le devenir du passage du marché, dans le cadre d'une réflexion plus globale sur le projet de réaménagement et d'ouverture en proximité de la bibliothèque St Bruno. Des ateliers de concertation étant en cours après la médiation consécutive à une autre interpellation concernant plus largement la place St Bruno et ses abords, la Ville propose de discuter de ces sujets dans ce cadre plus large, dans la perspective de la réouverture de la bibliothèque St Bruno le 4 juin 2025 (prochain atelier sur le sujet : 10 avril 2025, 18h-19h30).

→ Les porte paroles sont en accord avec ces modalités de discussions qu'ils souhaitaient depuis le début : pouvoir discuter plus largement avec tous les acteurs concernés des enjeux et aménagements possibles sur la place St Bruno et alentours (dont le passage du marché, en lien avec la réouverture de la bibliothèque).

Précisions au sujet de la participation des agents de la bibliothèque à ces concertations :

- Les agents des bibliothèques ou de la direction des affaires culturelles ne participeront pas à des temps visant à discuter de l'opportunité ou non de fermer le passage, car c'est un enjeu politique relevant des élus et non des agents.
- Par contre, les agents des bibliothèques seront invités à participer comme tous les autres acteurs concernés à des concertations visant à affiner les usages une fois qu'une orientation politique claire aura été définie.

Suites de la médiation

- Poursuite des discussions entre les copropriétés concernées et les services municipaux dans le cadre de l'instruction exploratoire d'une éventuelle option de fermeture, définitive ou provisoire, du passage du marché, sans préjuger pour le moment d'une décision politique sur le sujet.
- Dans les cadre des prochains ateliers de la place St Bruno, prise de parole municipale pour clarifier oralement l'état d'avancement du projet d'ouverture de la bibliothèque sur l'extérieur et du travail en cours sur l'option de fermeture du passage du marché (en complément du présent CR écrit publié ligne et transmis aux signataires) ;
- Intégration des discussions sur le passage du marché et du réaménagement de la bibliothèque dans le cadre plus large des ateliers sur le devenir de la place St Bruno (prochain atelier sur la sécurité : 17 avril 18h-20h).